

• Bilan des activités

Cette année notre association a été présente dans 2 manifestations :

→ Soupe de la **COP21** à Nîmes le 12 décembre 2015 en partenariat avec le SEL d'Aigues Vives avec une soupe Courge Oignons Pommes de terre en guise d'accueil du public et d'accroche pour parler légumes bios et locaux

→ Participation à **Naturavaunage** à Aubais les 27/28 mai 2016

Avec un magnifique mandala fabriqué par Astrid avec les légumes de Jean-Phi, nous avons eu pas mal de contacts, d'autant que cette manifestation faisait suite à un article paru dans le bulletin municipal d'Aubais de mars 2016.

Nous avons également bien avancé dans notre communication :

→ Article dans le bulletin municipal d'Aubais de mars 2016 (voir sur le site internet)

→ Panneau mis à l'Ilot paysan pour recruter des adhérents par Jean-Phi

→ Site internet mis en place par **Stéphanie et Emilie** depuis 1 an <http://www.lescagettesduvidourle.fr/>

→ Logo créé par une adhérente Laurence depuis mars/avril 2016, merci **Laurence**



→ Flyer mis en forme pour le WE du 23/24 avril "De ferme en ferme" (auquel Bruno & Menou participaient) et qui servira pour toutes les autres manifestations, merci **Laurence**

Nous avons mis en place 2 nouveaux contrats :

→ Nouveau boulanger **Philippe BERNARD** de Calvisson remplaçant de Romuald Grasset depuis avril 2016 ... boulanger servant l'autre AMAP de St Etienne d'Escattes

→ **Contrat Fruit : 1^{er} lancement**

Nous sommes heureux d'avoir accueilli THIBAUT KERHOAS pour la 1ere année à l'AMAP d'Aubais. 18 paniers de fruits Bio ont été livrés tous les 15 jours.

L'année prochaine, nous renouvellerons l'expérience en tentant de :

- Commencer plus tôt dans la saison
- Contenter un nombre plus important de personnes (de nombreux refus effectués en début de contrat à cause de mauvaises récoltes)

... et accueilli un nouveau producteur

→ **1^{ère} livraison de veau au printemps 2016** avec du veau sous la mère, délicieux. Le producteur est géré par Lise qui reçoit nos commandes, car il ne se déplace que pour une quantité minimum ! il revient cet automne avec du veau rosé.

Pour en savoir plus sur le producteur et sur le veau rosé, lire ci-dessous le message de Raphaël :

" Ce veau aussi appelé veau "fermier" ou veau lourd selon les régions du Massif Central est un produit de boucherie âgé d'environ 8 mois ; il diffère du veau sous la mère essentiellement sur sa conduite alimentaire, qui prévoit très tôt, en plus des 2 tétées quotidiennes, un apport de foin ainsi que la pâture avec leurs mères. De ce fait, ils n'ont pas de carence en fer et la viande prend une coloration rosée. Cette viande a un gout unique, à mi-chemin entre veau et bœuf tout en restant bien plus tendre que ce dernier. Mes veaux ne sont jamais séparés de leur mère et ne reçoivent aucun complément alimentaire, juste du bon lait et l'herbe tendre des estives. Cela vous assure une viande persillée, mais sans gras superflu, au bon gout des montagnes du Massif Central "

Changements à noter :

→ **Changement au niveau des poulets encore !!** Nouvel abattoir et changement de prix au kg
Mail de Bruno : "J'ai relancé une série de poulets pour la saison 2016-2017. Quelques contraintes supplémentaires avec changement d'abattoir et analyses régulières.
Je vais passer par l'abattoir du marché gare à Nîmes : augmentation du coût + allés retours sur Nîmes pour les analyses sur chaque bande. Que du plaisir!
Je réactualise mes prix pour prendre tout ça en compte : 11.00 €/kg..."
Enfin sur le contrat d'hiver Bruno a maintenu un prix à 10.50 €/kg !!

→ **point de JEF sur le contrat CHEVRE**

Pas de livraison de fromages de chèvre en hiver, pas suffisamment de lait
La prochaine saison sera du 1er avril au 31 octobre 2017, uniquement pour le contrat fromage, afin de faciliter l'organisation de Jean François, toujours en rapport avec les quantités de lait produites.

• **Collégiale – membres bénévoles**

Présentation des membres de la collégiale et de leur fonction au sein de l'association

l'AMAP est gérée sous forme de collégiale (et non pas Président, Trésorier, secrétaire ... on est tous co-président(e)s).

En font partie : François Jourdain, Sarah Fenouillet, Yvonne Grenier, Nathalie Molinier, Christophe Salats, Lise Dernaucourt, Sophie Setbon Cuisinier.

Nous prenons les décisions pour l'association, le plus souvent par échanges de mail, lorsque nous avons des nouvelles demandes de producteurs ou des sollicitations à des manifestations. Nous avons toujours besoin de personnes pour se joindre à nous et réfléchir à plusieurs. Alice Traxel rejoint la Collégiale. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Renouvellement et élection des membres de la collégiale

→ **François est relayé par Sarah sur le contrat Légumes.** Il garde sa place dans la collégiale et maintient son rôle pour les besoins informatiques de l'association

→ **Sophie est relayée par Alice Traxel sur le contrat Œufs,** elle garde les contrats Poulet et Pain

- **Projets à venir**

Le Dimanche 2 octobre notre AMAP tiendra un stand commun avec des Groupements d'Achat de la région sur cet événement. Merci de vous faire connaître si vous souhaitez venir, parler en tant qu'amapien 1 ou 2h sur le stand.

*Comme chaque année, la **Confédération Paysanne du Gard** organise la fête des paysans de la Conf'.*

*Cette année cette fête se déroulera le **dimanche 2 octobre 2016** à Saint-Geniès de Malgoires de 9h à 19h.*

*Au programme films et débats sur le thème "**Manger à tout prix? Produire à quel prix**", animations pour les enfants, expo photo, village associatif et un marché paysan organisé tout le long de la journée.*

La Confédération paysanne du Gard vous invite à participer à cet évènement.

- **Questions diverses et signature des contrats de la prochaine saison**

Nous avons récolté quelques adhésions et très peu de contrats, **MERCI** de les donner au plus vite et si possible pour **mercredi prochain 28 septembre** pour informer nos producteurs des quantités et aider les bénévoles à la mise en place de la prochaine saison : ça veut dire un travail informatique rigoureux !!!!

→ **Cotisation de 1€**

Nous maintenons la cotisation à 1€ par saison et par famille. Ne sont pas concernés les contrats pommes.

MERCI de ne pas oublier de payer votre EURO de cotisation à Nathalie Molinier ou à la personne à qui vous remettez vos contrats.